

Anthropologie et Sociétés



Denise HELLY : L'immigration pour quoi faire?, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 229 p., bibliogr.

Gilles Bibeau

Volume 19, numéro 3, 1995

Pouvoirs de l'ethnicité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015383ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015383ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bibeau, G. (1995). Compte rendu de [Denise HELLY : L'immigration pour quoi faire?, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 229 p., bibliogr.] *Anthropologie et Sociétés*, 19(3), 237–239.
<https://doi.org/10.7202/015383ar>

qui forment des images en tout point opposées et hiérarchisées l'une par rapport à l'autre, et s'exprimant par une infinité de couples sémantiques : « blanc/coloré, évolution/adaptation, [...] développement/sous-développement, progrès/stagnation, techniques/arts, science/magie, rationnel/irrationnel » (p. 113). L'effet de contraste entre les deux sortes d'humains, soutient Blondin, est maximisé par la présentation des rapports socio-économiques inégaux mais positifs entretenus entre l'espèce dominante et l'autre à travers le rôle que jouaient naguère les missions et que jouent aujourd'hui l'aide et la coopération internationales.

L'ouvrage de Denis Blondin se veut avant tout démystificateur des évidences du discours occidental sur l'Autre. La stratégie méthodologique adoptée est celle de l'inversion systématique des *a priori*, laquelle oblige à un regard critique sur ses propres présupposés. À cet égard ce livre est utile en ceci qu'il insiste sur la nécessité d'objectivation des certitudes d'un certain savoir. L'analyse est toutefois sous-tendue par une position morale, certes généreuse, mais candide. Les positions morales ont sans doute un mérite en elles-mêmes, mais elles invitent à simplifier à la fois les problèmes et leurs solutions possibles. En opposant le bien au mal, ou dans le cas présent une improbable attitude correcte à ce que Blondin qualifie de racisme, on aboutit à inclure dans cette catégorie tout et son contraire. Cette condamnation englobante ne risque-t-elle pas de conduire à la passivité et à une certaine conscience malheureuse ? Que doit faire dans ces conditions l'anthropologie appliquée ?

Nadia Khouri

Denise HELLY : *L'immigration pour quoi faire ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 229 p., bibliogr.

Le Québec échappe difficilement à la question nationale : depuis plus de 200 ans les Québécois reprennent en effet sans cesse la même interrogation au sujet de l'identité de la nation québécoise, reformulant chaque fois celle-ci dans un nouveau langage. L'historiographie québécoise classique (de F.X. Garneau à L. Groulx) a restitué *ad nauseam* la thèse dominante des élites d'hier qui auraient été tournées vers une idéologie de la survivance et animées par la croyance (il s'agit bien d'une croyance) en l'homogénéité biologique, sociale et culturelle de la « race » canadienne-française. Les nouvelles générations d'historiens tendent aussi à opposer de plus en plus dans leurs écrits le discours nationaliste des élites et le point de vue du « peuple » quant à sa propre identité : les gens originaires se seraient considérés comme des Nord-Américains (ce que traduit entre autres leur passage massif dans les États industriels de Nouvelle-Angleterre après 1850), leur agriculture et leur vie à la campagne auraient été plus progressistes que routinières comme on s'est plu à le dire, et leurs traits typiques (surfécondité et revanche des berceaux, solidarité familiale comme pivot de la vie sociale, religiosité envahissante) auraient eu peu à voir avec leur vocation collective en tant que peuple catholique et français, en Amérique du Nord. La vulgate historiographique qui nous a imposé une certaine vision de la société québécoise d'hier se lézarde et de nouvelles lectures sont aujourd'hui de plus en plus couramment proposées.

C'est précisément du discours des élites d'aujourd'hui dont nous parle le livre de Denise Helly : non pas des élites religieuses (qui ont à peu près complètement disparu de la scène) ni non plus des élites artistiques (de plus en plus actives, elles), mais plutôt des élites politiques et des intellectuels, des leaders d'opinion, des chercheurs universitaires, des journalistes et surtout des hauts fonctionnaires, des députés et des ministres. Quarante et une personnes ont fait part à l'auteure de leurs représentations au sujet de l'immigration et, par-delà la question même de l'immigration en terre québécoise, elles ont été amenées à dire ce qu'elles pensaient

du pluralisme culturel, du rôle de l'État dans la formation de la nation et dans l'imposition de lois linguistiques restrictives, par exemple, de la place de la langue française et du territoire en tant que marqueurs de l'identité québécoise. D. Helly a lu leurs réponses à ses questions comme des discours renvoyant à des représentations, à des configurations discursives, à un univers de pensée qu'elle s'est efforcée de restituer en contrastant les opinions et les points de vue. Dans la mesure où les personnes qu'elle a rencontrées sont majoritairement engagées, à un titre ou à un autre, dans la vie politique (l'auteure répète souvent qu'il s'agit de « décideurs » et de « définisseurs de situation »), elle a tenu pour acquis qu'il existait une continuité entre les représentations et les pratiques de ces décideurs, ou en d'autres mots que les discours recueillis avaient ultimement quelque chose à voir avec les politiques et programmes en matière d'immigration et de construction de l'État québécois, particulièrement après l'adoption de la loi 101 (1977). Ultimement on peut donc considérer les discours de ces leaders d'opinion comme autant de commentaires, plus ou moins critiques, par rapport aux décisions politiques qui furent prises au Québec au cours des deux dernières décennies, et plus largement par rapport aux différentes formes de nationalisme qu'on y trouve aujourd'hui.

Les leaders d'opinion et les décideurs politiques qui ont conversé avec D. Helly ne parlent évidemment pas d'une seule voix. Bien que l'auteure n'établisse pas dans son ouvrage de liens explicites avec l'histoire passée des mouvements nationalistes au Québec, le lecteur informé ne peut s'empêcher de reconnaître des continuités certaines par-delà les ruptures et la nouvelle rhétorique. L'idéologie de la survivance est toujours là, inquiète et frileuse face à l'avenir de la minorité francophone en pays majoritairement anglo-saxon, et soucieuse d'élever des remparts législatifs, et éventuellement étatiques, comme pour se mettre à l'abri et se protéger. La thèse providentialiste que les évêques et le clergé avaient élevée à l'état d'un quasi-dogme (la destinée unique du Canada français et catholique) s'est délestée de ses relents catholicisants tout en se maintenant dans un langage culturaliste, celui de l'unicité culturelle de la nation francophone du Québec. Et comme au temps de A. Buies et des penseurs (Dessaules, Parent, et d'autres) de l'Institut canadien de Montréal, peu d'intellectuels et de politiciens semblent prêts à sacrifier la langue et la nation(alité) sur l'autel de la république : la thèse intellectuelle laïque de même que les idéologies fédéralistes (bureaucrate, loyaliste) se font jour dans les discours des personnes interviewées tout en restant cependant périphériques. Sur les 41 personnes rencontrées par l'auteure, 10 se proclamaient elles-mêmes indépendantistes, 17 étaient officiellement membres du Parti libéral, 8 du Parti québécois et 6 étaient sans affiliation politique explicite. Il aurait été intéressant que D. Helly lise les nouvelles formes de nationalisme sur l'horizon de ce que F. Zonabend appelle la « mémoire longue », de l'héritage historique de certaines positions idéologiques et politiques qui prolongent incontestablement les débats du passé. Des commentaires distribués ici et là dans l'ouvrage démontrent que l'auteure est bien consciente de cette continuité dans le conflit des idéologies mais c'est dans l'aujourd'hui de la société québécoise qu'elle situe son propos et qu'elle recense la polyphonie des voix et des points de vue.

Les analyses de Helly démontrent avec beaucoup de netteté le dilemme majeur des leaders québécois face à la question de l'immigration : l'ouverture de la frontière à de nouveaux immigrants s'enroule indissociablement chez la très grande majorité d'entre eux dans un questionnement identitaire, dans la définition des critères d'appartenance, et ultimement dans la nécessité de préciser qui est des « nôtres » et qui n'en est pas. Le livre de Denise Helly possède en effet l'incontestable mérite de dévoiler le discours cryptonationaliste et identitaire qui s'infiltré dans les représentations dominantes au sujet de l'immigration. Trente personnes sur quarante et une adoptent des positions « populationnistes » qui voient dans l'arrivée d'immigrants un moyen pour maintenir la proportion de « Québécois » dans l'ensemble canadien, mais en même temps les répondants sont attentifs d'une part aux niveaux

annuels d'immigration (en les fixant trop haut on s'interdirait l'intégration) et d'autre part aux modalités d'insertion dans l'État-nation francophone du Québec. Vingt répondants sur quarante et un disent que les immigrants doivent être alliés au projet francophone du Québec, et que l'État peut légitimement affirmer le fait français sur l'ensemble du territoire québécois. Les personnes interrogées reconnaissent néanmoins que le pluralisme doit caractériser la société civile du Québec. La distinction est donc faite par une majorité de décideurs entre l'État-nation francophone et la société civile pluraliste, au sein d'un modèle qui semble s'inspirer largement de perspectives républicaines à la française. Helly écrit dans ce contexte (p. 125) :

La culture est essentiellement définie comme un acquis personnel et elle n'intervient aucunement comme critère de définition de l'appartenance collective d'un individu. Rappelons que le projet francophone n'est pas, pour ces répondants, la défense d'une culture mais celle d'un pouvoir politique. Ces répondants ne croient nullement que pour parfaire l'insertion des immigrés et la consolidation du projet francophone, il faille protéger et promouvoir les cultures immigrées. Ils sont plutôt convaincus de la nécessité d'affirmer sans équivoque l'unique fonction d'un État de droit : représenter des individus et non des groupes définis par leur histoire et leur ancienneté d'implantation.

En considérant les immigrants comme des citoyens qui jouissent à titre individuel des mêmes droits que tous les autres citoyens, on est conduit non pas seulement à les désapproprier de leur culture d'origine mais on réaffirme directement la primauté de la culture d'origine de la majorité, du peuple historique francophone en tant que culture commune de référence pour tous les citoyens du pays. Le livre de Denise Helly nous restitue avec une éclatante lucidité les axes majeurs qui organisent les discours et les pratiques chez une majorité de leaders d'opinion dans le Québec contemporain. On ne peut que regretter que les médias n'aient pas fait davantage écho à cet ouvrage durant le débat référendaire et que les spécialistes québécois des questions d'immigration lui aient fait une si minime place dans leurs débats.

Gilles Bibeau
Département d'anthropologie
Université de Montréal

Andrew ARMITAGE : *Comparing the Policy of Aboriginal Assimilation. Australia, Canada, and New Zealand*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1995, 286 p., cartes, tabl., bibliogr., index.

L'auteur est un travailleur social qui a œuvré pendant environ vingt-cinq ans dans le réseau public des services sociaux de Colombie-Britannique avant de devenir professeur d'université. Comme il l'indique dans la préface, sa démarche et ses analyses ont comme point de départ des observations personnelles sur la politique de bien-être de l'enfance (*child welfare*) et son application aux enfants des Premières Nations du Canada (p. ix). Il a par ailleurs voyagé en Australie et en Nouvelle-Zélande pour obtenir de l'information documentaire et orale sur le même sujet concernant les Aborigènes et les Maoris. La principale raison justifiant son utilisation de la méthode comparative est qu'elle favorise « la distinction entre le général et le particulier » (p. 8). La thèse de l'auteur est la suivante : les gouvernements des trois pays examinés ont toujours poursuivi une politique assimilationniste envers leurs Autochtones comme le démontre l'analyse plus en détail de leurs politiques sociales concernant le bien-être des enfants.